

- **Renseigner et transmettre la fiche de première inscription.**(transmise avec le dossier d'inscription)
- Pour accéder au service de restauration : présenter la carte d'identification distribuée gratuitement le jour de la rentrée. Elle est valable toute la scolarité.

I – NOUVEAUX ÉLÈVES INTERNES ou INTERNES EXTERNÉS

Principe : les frais d'internat sont forfaitaires (voir plaquette du conseil régional de Bretagne)

- La tarification est fonction de votre quotient familial
- Vous devez impérativement vous inscrire sur la plateforme **www.bretagne.bzh/tarification**
- Deux forfaits correspondant à votre situation sont proposés par l'établissement :
second cycle ou étudiant en classe préparatoire aux grandes écoles

Les étudiants des classes de BTS et DN MADE ne peuvent pas bénéficier de l'internat avec nuitée au lycée Vauban, mais peuvent bénéficier du régime interne externé et s'adresser au CROUS pour leur hébergement.

Plusieurs modalités de paiement vous sont proposées :

- ↻ **Par prélèvement automatique réservé aux lycéens non boursiers**
Compléter et retourner le mandat de prélèvement SEPA signé obligatoirement par le titulaire du R.I.B. fourni. Un échéancier des prélèvements vous sera adressé au cours du premier trimestre
- ↻ **À réception de l'avis aux familles** : par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Vauban, en espèces à l'intendance ou par paiement en ligne avec les codes d'accès communiqués par le lycée.

II – NOUVEAUX ÉLÈVES DEMI-PENSIONNAIRES

Principe : un porte-monnaie associé à la carte est débité prix du repas à chaque passage au self

Le prix du repas est fonction de votre quotient familial : (voir plaquette du conseil régional de Bretagne)

- Vous devez impérativement vous inscrire sur la plateforme **www.bretagne.bzh/tarification**

Plusieurs modalités d'approvisionnement de la carte vous sont proposées :

- ↻ Par carte bancaire à la borne interactive située près de l'intendance
- ↻ Par chèque aux bornes interactives du lycée, avec une prise en compte sous 24h
- ↻ En espèces à la borne interactive (billets de 5, 10 ou 20 € uniquement) ou à l'intendance
- ↻ Par carte bancaire sur Internet à partir du **25 septembre 2023** : créer un compte à partir de la page : <https://www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr/internat.html>
- ↻ Par prélèvement automatique effectué chaque fin de mois si le solde de la carte est insuffisant (voir la fiche de première inscription pour la procédure)

En cours d'année scolaire, prendre contact avec le service d'intendance (bureau 115) :

- ↻ Pour tout changement de coordonnées bancaires.
- ↻ Si votre enfant quitte l'établissement ou change de qualité en cours de trimestre.

